



PROJET PÉDAGOGIQUE

2024/2025

ACCUEIL PERISCOLAIRE

de l'école maternelle Centre

Contact :

15 bis place du président Roosevelt
33110 Le Bouscat

Tél : 05.57.22.26.78

Adresse mail Accueil Périscolaire :

aps-mat-centre@bouscat.fr

Jours et horaires de fonctionnement :

Les semaines scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h30-8h30 / 11h30-13h30 / 16h30-18h30

Mercredi :

7h30-18h30,

Temps d'accueil : 7h30-9h00 et 17h00-18h30

N° agrément : 0330306AP000821

Table des matières

A – LE SERVICE ANIMATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DU BOUSCAT	3
A.1 Le Bouscat Ville à Vivre	3
A.2 « Génération Alpha », document fondateur de la politique éducative et du PEDT	3
A.1.1 intentions éducatives.....	3
A.1.2 un travail partenarial en mode projet.....	4
A.3 L’animation, levier d’éducation populaire.....	4
A.3.1 les valeurs de l’éducation populaire	4
A.3.2 L’animation : l’enfant au centre de notre action	5
A.3.3 Le rôle des adultes encadrant	5
B. Un projet pédagogique vivant.....	6
B.1 L’environnement de la structure.....	6
B.1.1 Présentation de la structure et de l’équipe.....	6
B.1.1 Les spécificités du groupe d’enfants accueillis.....	7
B.1.2 Les liens avec les partenaires éducatifs	8
B.1.3 Le projet de l’école ou les projets des écoles.....	8
B.2 La mise en œuvre stratégique de Génération Alpha	9
B.2.1 Le cadre stratégique de la mise en œuvre de Génération Alpha.....	9
B.3 Notre action pédagogique	10
B.3.1 Objectif stratégique 1 : L’enfant et le jeune bouscатаis doivent contribuer à la transition écologique.	10
B.3.2 Objectif stratégique 2 : L’enfant et le jeune bouscатаis doivent participer au bien vivre ensemble et à l’ouverture aux autres	12
B.3.3 Objectif stratégique 3 : L’enfant et le jeune bouscатаis doivent être protégés dans leur santé physique et psychique.	13
B.3.4 Objectif stratégique 4 : L’enfant et le jeune bouscатаis doivent être initié au sujet de l’art	13
C. MODALITES D’ACCES ET FONCTIONNEMENT	14
C.1 Modalités inscription, réservation	14
C.2 Déroulement de la journée	14
D. SECURITE.....	17
D.1 Sanitaire	17
D.2 Incendie	17
D.3 Le Plan Particulier de Mise en Sécurité ou PPMS	17
D.4 Vigipirate.....	17
E. ANNEXES	18

Les structures d'accueil collectifs de mineurs (ACM) sont des structures municipales placées par délégation de monsieur Le Maire sous la responsabilité de monsieur Gwénael Lamarque, élu délégué à l'éducation. Elles sont organisées par le service animation au sein de la direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports (DEJS).

Directrice de l'éducation, de la jeunesse et des sports :

Alexandra Siarri
a.siarri@bouscat.fr

Responsable du service animation :

Benjamin Peyrot
b.peyrot@bouscat.fr

Chaque ACM fait l'objet d'un agrément du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. La commune est engagée dans une convention territoriale globale avec la caisse d'allocation familiales de la Gironde.

A – LE SERVICE ANIMATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DU BOUSCAT

A.1 Le Bouscat Ville à Vivre

Située dans le quadrant nord-ouest de l'agglomération, à proximité immédiate de Bordeaux, Le Bouscat s'étend sur une superficie de 528 hectares. Commune à taille humaine de 23 900 habitants elle associe cadre et qualité de vie, modernité et tradition de l'habitat et privilégie, dans un paysage urbain préservé, convivialité et identité d'une commune à taille humaine. Son maillage associatif et d'infrastructures sportives et culturelles offre aux 9 écoles publiques (5 maternelles, 4 élémentaires), aux 2 écoles privées, aux 4 accueils de loisirs et aux collèges de nombreuses ressources pédagogiques.

Dans un contexte de mutations sociétales et écologiques, les élus du Bouscat ont souhaité engager une nouvelle ambition « Le Bouscat 2030 » pour favoriser au travers d'un urbanisme social les rencontres et la confiance entre les habitants. IL s'agit de faciliter les déplacements doux entre les lieux collectifs de vie dans une logique de sécurité, d'esthétisme et d'activités nouvelles dans une ville polycentrique. En effet, favoriser la rencontre avec l'Autre suppose que les services publics non seulement modifient ou adaptent l'urbanisme mais s'ouvrent aussi différemment à la rencontre des habitants par la médiation.

La politique éducative Génération Alpha est au cœur du Bouscat 2030 : elle en est la bénéficiaire, l'accélératrice et la tête de pont.

A.2 « Génération Alpha », document fondateur de la politique éducative et du PEDT

A.1.1 intentions éducatives

Les défis écologiques, démographiques et numériques impactent profondément nos organisations. Les crises sanitaires et économiques accélèrent le bouleversement de la condition humaine. Nés entre 2010 et 2015, les enfants de la génération alpha connaissent de nombreuses mutations.

- Ils sont la première génération à passer toute leur vie pleinement immergée dans la technologie : ils sont élevés comme des « ado-écrans » plus souvent que dans le passé.
- Ils vont plutôt bien mais ils sont élevés par une génération caractérisée par l'instabilité (emploi, logement, famille, finances)
- Ils devront faire face à des crises sanitaires à répétition dans un contexte écologique de plus en plus décisif
- Ils se définissent aussi par une vraie diversité raciale et culturelle
- Ils seront sûrement la génération qui vivra le plus longtemps

Un travail d'analyse de la politique éducative au sens large a été mené. Il a donné lieu à la définition d'axes de progrès. Ce document appelé « Génération Alpha » concerne les enfants et les jeunes du Bouscat pour les activités scolaires et extra scolaires. Il constitue le document fondateur à la base de la politique jeunesse et du PEDT 2021-2023.

Trois finalités en découlent :

- Contribuer à la transition écologique.
- Favoriser le bien vivre ensemble et l'ouverture au monde
- Protéger chaque enfant et chaque jeune dans son intégrité physique et psychologique

A.1.2 un travail partenarial en mode projet

Pour mettre en œuvre la politique éducative, la DEJS s'appuiera sur :

- L'Agora, rassemblant tous les acteurs sociaux du territoire
- Le forum de la communauté éducative, rassemblant les acteurs éducatifs
- Des instances de pilotage du projet « Génération Alpha », déclinées pour chacune des finalités
- Des instances participatives : conseil municipal des enfants, les rondes des ALSH, budget participatif des jeunes.

A.3 L'animation, levier d'éducation populaire

La ville du Bouscat organise les accueils périscolaire et extrascolaires de la ville en régie (sans délégation). Une soixantaine d'agents permanents professionnels et diplômés assurent l'encadrement et l'animation.

Cette professionnalisation des équipes est un gage de qualité des projets et de développement de leurs compétences (parcours de formation).

A.3.1 les valeurs de l'éducation populaire

Les équipes d'animations sont animées par les valeurs de l'éducation populaire. Il ne s'agit pas uniquement de transmettre un savoir mais de mettre en œuvre les voies et moyens d'ouvrir au monde, de mieux le comprendre pour permettre à chacun de se construire et d'agir en développant son libre arbitre et sa libre pensée.

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ». Paulo Freire

Les expériences scientifiques, le sport, la culture, les arts, la musique, les débats sont autant de moyens d'épanouissement que d'émancipation.

de réussir, de s'épanouir. L'enfant a le droit à l'échec, essentiel dans son développement.

Dans sa posture, il choisit de :

Laisser faire, laisser jouer : il est en retrait et observe son public en jeu.

Donner à faire, donner à jouer : Il propose des jeux à son public et lui permet de jouer en autonomie.

Faire faire, faire jouer : Il propose et anime l'ensemble du jeu.

Faire avec, jouer avec : Il entre dans le jeu et devient un joueur ou une joueuse à part entière.

L'enfant a également la possibilité de ne pas faire. L'adulte sera alors attentif à un enfant qui s'isole du groupe.

Enfin, l'encadrant est garant des valeurs inhérentes à sa fonction : laïcité, égalité, liberté, neutralité, ...

B. Un projet pédagogique vivant.

Les projets pédagogiques des structures constituent les leviers opérationnels essentiels à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la politique jeunesse. Les équipes proposent des projets d'animation qui contribuent aux 3 finalités en les adaptant aux spécificités de la structure, de son environnement et au public accueilli. Les supports d'animation seront variés ce qui favorisera l'épanouissement de chacun.

B.1 L'environnement de la structure.

B.1.1 Présentation de la structure et de l'équipe

L'accueil périscolaire se situe au sein de l'école maternelle du centre appelée aussi centre III. Cette structure est située en centre-ville de la commune du Bouscat, 15 bis place Roosevelt, 33110 Le Bouscat proche de la mairie.

L'accueil périscolaire est joignable par téléphone au 05.57.22.26.78, ou par mail aps-mat-centre@bouscat.fr

Il est ouvert tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 pour le matin, de 11h30 à 13h30 pour la pause méridienne et de 16h30 à 18h30 pour le soir.

Les mercredis la structure est ouverte de 7h30 à 18h30, avec 3 modalités d'accueil :

- Le matin avec repas : de 7h30/9h à 13h30/14h00
- L'après-midi sans repas : de 13h30/14h00 à 17h00/18h30
- La journée complète : de 7h30/9h00 à 17h00/18h30

Pour l'accueil de loisirs, les enfants sont reçus sur l'école Jean Jaurès pendant les vacances scolaires en journée complète.

L'accueil périscolaire peut accueillir jusqu'à 70 enfants de 3 à 6 ans.

L'équipe est composée d'un directeur d'accueil périscolaire, de trois animateurs, d'une ATSEM, d'un agent technique, et d'un agent de restauration.

L'école comprend un hall d'entrée avec le bureau du directeur de l'école, cinq classes dont deux dortoirs, deux espaces sanitaires, une salle des professeurs, une salle de restauration, une salle motricité, une bibliothèque, un potager, une cour récréation avec des jeux (toboggan, pont de singe etc....) et pour finir une salle de garderie (qui sert au périscolaire du matin et soir)

L'école accueille 132 enfants répartis dans 5 classes :

Classe 1 PS/MS (Petite Section et Moyenne Section)

Classe 2 PS/MS (Petite Section et Moyenne Section)

Classe 3 PS/MS (Moyenne Section)

Classe 4 MS/GS (Grande section)

Classe 5 GS (Moyenne et Grande section)

Infrastructures :

Des arrêts de bus lignes 33 et 46 transports sont accessibles devant l'école ainsi que le tram D à 5 minutes à pied. Ces lignes fonctionnent toute l'année du lundi au dimanche.

Nous avons la chance de trouver aux alentours de l'école :

- Le Parc Ermitage (5 minutes à pied),
- Les écoles élémentaires du centre 1 et du centre 2 (en face de l'école),
- L'association Art de scène (en face de l'école),
- L'association Famille Bouscataise (même bâtiment),
- La salle de sport Jean Martial (5 minutes à pied),
- La médiathèque du Bouscat La Source (5 minutes à pied)

L'équipe d'encadrement est composée de :

- 1 responsable : Marine ANTONY (BAFD Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur)
- 3 animateurs : Vincent GUIET (BAFA), Kévin BERGEROT (BAFA et BAFD), Yacine BOUKHARI (BAFA), Amandine GADEAUD (CAP petite enfance), Luna BETILLE (BAFA)
- pour le mercredi 2 agents supplémentaires : Gladys BEDIEZ (BAFA), Jasmine TRAN (BAFA)
- 1 Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, par roulements : Laetitia RUIZ (référente classe 1), Mathilde CRISTOPHE (référente classe 2), Vincent NOUZAREDE (référente classe 3), Marie-Laure SANGRIGOLI (référente classe 4), Julie MORIN (référente classe 5)
- 1 Agent de restauration : Manuella BACHELET ou Ghislaine LACROIX
- 1 agent technique d'entretien des locaux : Jennifer HILLAIRET

B.1.1 Les spécificités du groupe d'enfants accueillis

L'enfant a besoin pour se construire d'un cadre sécurisant. Nous travaillons ses besoins : l'affection, le développement intellectuel, le physique et le psychologique et les relations sociales.

L'affection : L'enfant a besoin de relation privilégiée avec l'adulte, ainsi nous lui apportons un cadre et des repères fixes dans le temps (rythme). Un enfant de maternelle a du mal à gérer ses émotions (colère, angoisse, mais aussi la joie, ...)

Le développement intellectuel : Nous sommes en pleine acquisition du langage, et de découverte du monde qui l'entoure. L'enfant pose beaucoup de questions (pourquoi ?). C'est pourquoi nous, professionnels intervenants auprès des enfants, adaptons notre langage, répondons à leurs questions, encourageons et stimulons leur curiosité. Ne pas faire à leur place est important.

Relations sociales : La caractéristique principale est l'égoïsme « moi, je », c'est aussi l'apprentissage du partage. Il y a peu d'appréhension des différences entre les genres. Nous sommes amenés à développer les valeurs de partage, et de l'empathie.

Physique : Il est difficile pour un enfant de 3/6 ans de maîtriser/contrôler ses mouvements, l'enfant est maladroit. C'est aussi l'âge où l'enfant découvre son corps (notamment l'existence des deux sexes). L'enfant de 3 à 6 ans est vite fatigué, il apprend à vivre et à se reposer à son rythme d'où l'importance de notre travail sur le rythme des journées de l'enfant.

Psychologique : L'enfant a une capacité à rêver, fabuler, inventer des histoires. Cela leur permet d'appréhender le monde à travers le jeu.

L'enfant de maternelle est en apprentissage de l'autonomie, et doit apprendre les valeurs de vie en groupe. Mais il a besoin parfois de se retrouver seul.

L'école est située au milieu de résidences individuelles, nous accueillons des enfants de 3 à 6 ans aux spécificités différentes (allophones, porteurs de handicap).

Accueil de l'enfant porteur de handicap

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a prévu l'obligation scolaire par un accès facilité à la scolarité (moyens humains et matériels) en milieu ordinaire avec la priorité au maintien de l'enfant dans son établissement de référence.

Les enfants porteurs de handicap physique ou moteur demandent une attention particulière pour leur bien-être. Ils sont le plus souvent accompagnés par une AESH (Accompagnant d'Elève en Situation d'Handicap) qui assure le suivi dans les actes de la vie quotidienne, le soutien dans l'accès aux activités d'apprentissage et l'aide dans ses relations sociales.

B.1.2 Les liens avec les partenaires éducatifs

Nous favorisons le lien avec les différents partenaires qui travaillent autour de l'enfant.

Les familles

Nous accueillons les familles le matin et le soir, lors des accueils périscolaires. Nous n'hésitons pas à communiquer de manière orale ou écrite sur la journée des enfants (son comportement et son moral, les blessures, les activités faites, ...) notamment pour les plannings des mercredis, les activités du soir. L'accueil périscolaire est joignable par téléphone et par mail. Les parents qui le souhaitent sont invités à venir voir la responsable d'accueil périscolaire les lundis et vendredis matin de 7h30 à 9h00 pour toutes questions administratives (notamment l'accès au portail famille).

Directrice d'école, Equipe enseignante

Des réunions régulières sont mises en place entre la directrice d'école et la responsable APS. Tous les jours de 13h20 à 13h30, l'équipe enseignante et la responsable APS peuvent échanger.

Parents d'élèves :

Le lutin du petit Bois est le nom de l'association des parents d'élèves. Nous organisons quand nous le pouvons des temps en commun comme la kermesse.

Partenaires associatifs : Les centres sociaux, La bou'sol, Alterz'égaux

B.1.3 Le projet de l'école ou les projets des écoles

Les projets pédagogiques des accueils périscolaires et les projets d'école sont complémentaires. Les échanges réguliers entre les directeurs d'école et les équipes d'animation garantissent la continuité éducative sur tous les temps de l'enfant.

Le projet scolaire tourne autour de 3 axes :

- 1- Développement du langage à travers les contes
 - a. Bonhomme de pain d'épice
 - b. Le petit chaperon rouge
- 2- Des robots aux services du langage et du repérage dans l'espace
- 3- La grande lessive dans la cour : thème : Pareil, pas pareil

- 4- Partager des projets communs pour vivre la citoyenneté à l'école en lien avec le projet éducatif de la mairie
 - a. Mise en place de règles communes (périscolaire et scolaire), zonage de la cour
 - b. Projet potager
 - c. Carnaval
 - d. Olympiade

B.2 La mise en œuvre stratégique de Génération Alpha

B .2.1 Le cadre stratégique de la mise en œuvre de Génération Alpha

GENERATION ALPHA – La nouvelle politique éducative –			
Les enfants et les jeunes doivent pouvoir devenir des citoyens acteurs :	DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	DE L'OUVERTURE AUX AUTRES ET AU MONDE	DE LA SANTE
OBJECTIFS STRATEGIQUES			
OBJECTIFS OPERATIONNELS	1- Utiliser le plus souvent possible des déplacements doux 2- Ne pas gaspiller l'eau et l'énergie 3- Mieux acheter pour moins jeter Mieux trier et mieux réutiliser 4- Mieux manger et moins gaspiller 5- Se connecter le plus souvent à la nature et la respecter	1- Vivre l'égalité et prévenir des discriminations 2- Permettre la rencontre entre générations 3- Permettre une orientation choisie 4- Favoriser une ouverture sur le monde 5- Participer à la reconnaissance et au respect des espèces non humaines	1- Manger équilibré et suffisamment 2- Être accompagné dans la crise COVID 3- Favoriser l'activité physique et sportive 4- Être accompagné pour mieux vivre son handicap 5- Prévenir tous les risques de santé
MOYENS	<u>Les enfants et les jeunes peuvent le faire (CAPACITE)</u> - Grâce aux équipements et aux moyens fournis - Grâce au développement de leurs capacités - Grâce à des adultes impliqués, informés et formés		<u>Les enfants et les jeunes ont envie de le faire (DESIR)</u> - En comprenant (diagnostic, expo, livres, expériences scientifiques...) - En débattant (ronde, conseil municipal des enfants, forum de la communauté éducative, AGORA, budget participatif, temps de partage avec les familles...) - En prenant plaisir : participer à un événement, jouer, rêver, récompenser leurs efforts

B.3 Notre action pédagogique

Nous travaillons avec une peluche dragon orange du nom de Lulu. Le doudou est une source de réconfort et de sécurité pour les enfants. Lulu nous permet de mettre en place des règles/consignes, mais aussi de réconforter les enfants et de les faire voyager dans l'imaginaire.

Cette année notre mascotte Lulu nous fera voyager à travers différents pays pour découvrir l'art et la culture.

Intro de l'histoire : Lulu et Lili-Rose (sa sœur) dessinent tranquillement dans l'accueil périscolaire avec les enfants. Quand soudain le dessin de Lulu vibre, s'agite et sort finalement de la feuille en papier. Etonné, Lulu découvre qu'il a des pouvoirs magiques et donne le don de parole à sa créature. Le dragon (créé lors d'un concours de dessin à l'accueil périscolaire de juin 2024) est un peintre renommé dans son pays. Il va faire voyager nos deux amis dans la culture artistique au travers de ses différents voyages.

Les thèmes abordés seront :

- Chapitre 1 : Visite de la France (septembre/ octobre)
Thématiques abordées : L'ouverture aux autres et au monde, la santé
- Chapitre 2 : Balade en Europe (Novembre/ décembre)
Thématiques abordées : L'ouverture aux autres et au monde, la transition écologique, l'art
- Chapitre 3 : Se promener en Asie (Janvier/février)
Thématiques abordées : L'ouverture aux autres et au monde, santé, l'art
- Chapitre 4 : Sur les chemins d'Afrique (Mars/Avril)
Thématiques abordées : L'ouverture aux autres et au monde, l'art
- Chapitre 5 : En route pour l'Amérique (mai/juin)
Thématiques abordées : L'ouverture aux autres et au monde, la transition écologique, l'art

B.3.1 Objectif stratégique 1 : L'enfant et le jeune bouscatalais doivent contribuer à la transition écologique.

Obj. opé : Utiliser le plus souvent possible des déplacements doux
<u>Indicateurs de réussite</u> : Nombre de trajets structure – lieu d'activité effectués à pied Nombre de tickets TBM achetés Résultats du challenge écomobilité
<u>Voies et moyens</u> : <ul style="list-style-type: none">- Les déplacements à pied seront privilégiés dans un rayon de 3 kilomètres- Les déplacements en transport commun seront privilégiés- La structure s'inscrira dans le challenge écomobilité organisé par Bordeaux métropole.

Obj. opé : Ne pas gaspiller l'eau et l'énergie

Indicateurs de réussite :

- Consommations de la structure : relevé des compteurs

Voies et moyens :

- Accompagner les enfants sur les gestes quotidiens afin qu'ils prennent conscience du gaspillage (eau : lors du lavage de main, ou de tirer les chasses d'eau, utilisation du papier)
- Apprendre à éteindre la lumière en sortant d'une pièce et à fermer les portes en sortant pour le chauffage
- Allumer les petites lumières et éteindre les grandes
- Utilisation des gourdes lors des goûters
- Vider le reste d'eau des pichets dans les fleurs

Obj. opé : Mieux acheter pour moins jeter
Mieux trier et mieux réutiliser

Indicateurs de réussite :

Nombre de cahiers à dessin mis à disposition pour les enfants

Voies et moyens :

- Faire des activités avec du matériel de récupération, afin de donner une nouvelle vie aux objets. Les parents seront mis à contribution pour fournir les matériels de récupération domestiques.
- Apprentissage du tri-sélectif (plastique et carton), création d'affiche, jeu, ...
- Durant les repas (midi et goûter), des poubelles de tris vont être mises en place (biodéchets, autres déchets)
- Mise en place de cahiers de dessins plutôt que des feuilles brouillons
- Achat de matériel bio et issus de matériaux recyclés
- Apprendre aux enfants les valeurs du troc avec le projet troc'o jouet
- Don des feutres usagés à l'association Alterz'égo

Obj. opé : Mieux manger et moins gaspiller

Indicateurs de réussite :

Poids annuel de biodéchets récupérés pour valorisation (quantité en baisse = moins de gaspillage).

Voies et moyens :

- Servir les enfants en fonction de leur appétit
- Découverte des légumes, et plantes aromatiques

Obj. opé : Se connecter le plus souvent à la nature et la respecter

Indicateurs de réussite :

Nombre de récoltes annuelles

Voies et moyens :

- Le plaisir de faire un beau jardin, découvrir les légumes, les fleurs et herbes aromatiques, les sentir
- Être responsable individuellement en prenant conscience de l'importance du matériel et des risques,
- Responsabilité collective pour l'entretien de ses plantes vivantes et fragiles

B.3.2 Objectif stratégique 2 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent participer au bien vivre ensemble et à l'ouverture aux autres

Obj. opé : Vivre l'égalité et prévenir les discriminations

Indicateurs de réussite :

Nombre de grand jeux coopératif fait dans l'année

Voies et moyens :

- Matériels et jeux non genrés mis à disposition des enfants
- Proposition d'activités : jeux sportifs pour tous
- Instaurer des règles de vies au sein de l'accueil périscolaire
- Privilégier les notions de respect (des autres et des matériels)
- Apprendre aux enfants à dire « non »

Obj. opé : Permettre la rencontre entre générations

Indicateurs de réussite :

Nombre de rencontres et d'échanges avec l'EHPAD Les Balcons de Tivoli

Voies et moyens :

- Atelier de créations de petits cadeaux pour envoyer aux personnes âgées pour Noel
- Organiser des échanges avec l'EHPAD Les balcons de Tivoli
- Participation à la semaine petite enfance

Obj. opé : Favoriser une ouverture sur le monde

Indicateurs de réussite :

Réalisation du projet « Lulu l'artiste »

Voies et moyens :

- Découverte de différentes cultures (l'Espagne, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique)
- Découverte de musique, danse, de la faune et de la flore, des sports, contes, culture culinaire,...

Obj. opé : Participer à la reconnaissance et au respect des espèces non humaines

Indicateurs de réussite :

Réalisation du projet jardinage

Voies et moyens :

- Découverte des espèces petites bêtes du potager
- Découvertes des espèces végétales

B.3.3 Objectif stratégique 3 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent être protégés dans leur santé physique et psychique.

Obj. opé : Manger équilibré et suffisamment
<u>Indicateurs de réussite :</u>
<u>Voies et moyens :</u> <ul style="list-style-type: none">- Servir les enfants en fonction de leur appétit- Organiser des ateliers de cuisine pendant les mercredis

Obj. opé : Favoriser l'éducation physique et sportive
<u>Indicateurs de réussite :</u> Nombre d'activité sportives dans l'année
<u>Voies et moyens :</u> <ul style="list-style-type: none">- Découvrir les différents sports liés au projet

Obj. opé : Être accompagné pour mieux vivre son handicap
<u>Indicateurs de réussite :</u> Accompagné physiquement les enfants lors de leur handicap
<u>Voies et moyens :</u> <ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les enfants sur le handicap physique et psychique- Don des feutres, stylos usagés à l'association Alterz'égaux- Accompagner l'enfant lors des repas (couper la viande, ...)- Accompagner l'enfant lors des temps d'hygiène- Organiser des jeux pour tous (handisport)

Obj. opé : Prévenir les risques de santé
<u>Indicateurs de réussite :</u>
<u>Voies et moyens :</u> <ul style="list-style-type: none">- Organiser des ateliers cuisine les mercredis

B.3.4 Objectif stratégique 4 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent être initié au sujet de l'art

Obj. opé : Favoriser l'enseignement de l'art
<u>Indicateurs de réussite :</u> Réalisation du projet « Lulu l'artiste »
<u>Voies et moyens :</u> <ul style="list-style-type: none">- Réalisation du Livre de Lulu l'artiste- Initier les enfants aux dessins, à la peinture, à la sculpture, à la danse, à la musique- Découverte de certains artistes- Utilisation d'instrument de musique

C. MODALITES D'ACCES ET FONCTIONNEMENT

C.1 Modalités inscription, réservation

Tous les enfants domiciliés sur la ville du Bouscat ont accès aux services d'accueils périscolaires et de loisirs de la ville. Une inscription administrative à ces activités doit être effectuée chaque année auprès du pôle jeunesse.

Le règlement intérieur consultable sur le site internet de la ville bouscat.fr fixe les tarifs, les modalités et conditions d'accès aux services. Les journées des mercredis des vacances doivent être réservées directement sur le [portail des démarches en ligne](#)

Les mercredis, 3 modalités d'accueil sont proposées Journée / matin avec repas / après-midi sans repas

Le portail de démarches en ligne permet de renouveler les inscriptions aux activités, de réserver les journées

C.2 Déroulement de la journée

A/ Jours Scolaires

De 7h30 à 8h20 APS du Matin :

Il sera réalisé par deux d'agents, un animateur ou le directeur sera présent ainsi qu'une ATSEM.

L'accueil périscolaire du matin permet à l'enfant de débiter sa journée en douceur pour cela nous proposons des jeux calmes. L'aménagement se fait avec plusieurs pôles (Ex de pôle : Jeux de mémoire, dessin, coloriage, jeux de construction, ...). Nous allumons des guirlandes de lumières pour une ambiance tamisée et calme.

De 8h20 à 11h30 : Temps scolaire

De 11h30 à 13h20 Le temps méridien :

Temps accompagné par 5 ATSEM, 1 agent de restauration, 1 agent d'entretien, 1 animateur, 1 directeur.

Le temps méridien est primordial pour l'enfant, il permet de marquer une pause dans la journée en dehors des temps de repas. L'enfant joue dans la cour, mais peut aussi participer aux activités proposées par l'animateur. Pendant le temps de repas l'agent de service, ATSEM et l'animateur servent les enfants, les accompagnent aux gestes quotidiens du repas (se servir de l'eau, coupe la viande, ...). L'équipe incite les enfants à goûter, le but n'étant pas d'obliger l'enfant à manger pour éviter de rendre ce temps désagréable.

Le temps du midi est organisé en deux services, les plus jeunes (classe 1, 2 et la moitié de la classe 3) mangent au premier service avec leurs ATSEM référentes de 11h30 à 12h15. Les classes 3, 4 et 5 sections mangent au deuxième service de 12h30 à 13h15. Les enfants de petites sections partent à la sieste à partir de 12h45 et sont accompagnés par les deux ATSEM des classes 1 et 2 plus un animateur.

La confection des repas est assurée par la cuisine centrale ELIOR.

De 13h20 à 16h30 : Temps scolaire

De 16h30 à 18h30 : APS Soir :

Temps accompagné par 1 ATSEM, 1 agent de restauration, 1 agent d'entretien, 3 animateurs, 1 directeur.

L'accueil périscolaire du soir se décompose en deux phases.

A partir de **16h25**, les enfants arrivent en accueil périscolaire, une fois l'appel fait, le goûter est proposé. Nous privilégions les petits groupes pour le confort des enfants, les petites sections goûtent entre eux, ils ne seront pas « perdus » parmi les grands en début d'année. Les groupes de goûter évolueront au fil de l'année scolaire. Le passage aux sanitaires s'impose après le goûter.

Vers **17h15** les ateliers du soir commencent. Un temps animé est proposé chaque soir selon le projet de l'animatrice/teur. L'activité pourra être sportive, manuelle, imaginaire. De plus des ateliers en autonomie

garantiront les loisirs de chaque enfant (Garderie, salle de motricité, extérieur).

L'enfant est au cœur des décisions, les temps animés ne sont donc pas obligatoires.

B/ Mercredis

Les modalités d'accueils sont les suivantes :

Accueil journée : de 7h30-9h à 17h-18h30 => repas et goûter

Accueil matin : de 7h30-9h00 à 13h30-14h => avec repas

Accueil après-midi : de 13h30-14h00 à 17h-18h30 => avec goûter

Le mercredi, les espaces utilisés sont :

Salle d'activités : garderie, salle des maitres, bibliothèque, Salle motricité

Extérieur : Cour, potager

Lieu de vie commune : Restauration, dortoirs 1, 2 toilettes enfants

2 animateurs d'accueil le matin + 2 animateurs d'accueil le soir

Le mardi soir ou le mercredi matin, les activités du mercredi sont inscrites sur le tableau blanc par les animateurs afin de pouvoir proposer les activités et faire les listes enfants.

7h30 à 8h45 : Accueil du matin avec 2 agents.

Accès par la porte de l'APS.

Accueil avec des petits jeux calmes sur les tables ou dans les espaces dédiés (coin construction, dessin, espace livre, dinette). Les enfants peuvent profiter de l'extérieur selon les conditions météorologiques à partir de 8h20/30.

Les porte-manteaux des enfants sont les mêmes que ceux du soir sur les temps périscolaires

8h45 : Arrivée des Animateurs + rangement.

Les 2 anims d'accueils partent en pause de 9h à 9h15.

9h00 : Rassemblement des enfants dans la salle de périscolaire

Présentation des activités du matin

Les listes de sortie ne sont utilisées pour les enfants partant en sortie. Les enfants peuvent choisir leurs activités et se faire noter sur le tableau blanc. Les différentes tranches d'âges peuvent alors participer aux activités désirées et être mélangés. Les fratries peuvent faire les activités ensemble.

3 à 4 activités sont proposées par demi-journée. Un lieu détente et systématiquement mis à disposition (cours ou garderie).

La responsable d'office réceptionne et compte le nombre de repas livrés. Elle peut si besoin faire des demandes de rappels de repas et de goûters.

11h/ 11h15 : les activités sont terminées afin de permettre à tout le monde de se rassembler dans la cour. Les enfants passent à table.

Si sortie :

Faire la liste en double des enfants qui partent en sortie : une pour l'animateur, l'autre pour le bureau (à accrocher sur le tableau en liège). Ne pas oublier le sac de sortie et la trousse à pharmacie.

Les sorties s'effectuent toujours par la porte de l'entrée principale.

11h30/ 12h30 : Restauration

Tous les enfants passent à table (après passage aux toilettes). Les enfants choisissent leur table. Après le repas, passage aux toilettes par petits groupes.

12h30 : Coucher des petits + temps calme

Les petits sont accompagnés par 1 Animateur à la sieste. Leurs barquettes seront disposées sur leurs lits afin qu'ils puissent mettre leurs vêtements dedans. Lectures de contes, musiques relaxantes sont proposées pour aider

l'endormissement.

14h30/15h : Lever des petits

Attention :

- Chaque lit appartient à un enfant. Pour des questions d'hygiène, on ne fait pas dormir un enfant dans un autre lit que le sien.
- Les barquettes se mettent devant le lit des enfants (pas en dessous)
- Les moyens/grands ont la possibilité de se reposer avec les petits s'ils le souhaitent. Leurs lits doivent être identifiés après la sieste pour effectuer une désinfection

Un temps calme est proposé avec des ateliers :

Relaxation	Ateliers massages entre enfants (divers contenants, voitures, balles)
Temps de parole	Temps de discussion
Histoires	Cd contes, livres, lumières relaxantes, lecture audio
Jeux calmes	Construction en mousse, puzzle, memory, jeux de motricité fines

12h30 à 14h00 : Temps de pause des animateurs

13h30 à 14h00 : Temps d'arrivée et de sortie des enfants

15h00 : Présentation des activités de l'après-midi et déroulement dans les mêmes conditions que le matin.

16h15 : Goûters des enfants

Le goûter peut se faire en petits groupes ou tous ensemble en fonction des conditions météorologiques, des effectifs et de l'ambiance choisie.

16h45 à 17h00 : Pause des animateurs

17h à 18h30 : Accueil du soir

Accès par la porte de l'APS.

Accueil avec des petits jeux calmes sur les tables ou dans les espaces dédiés (coin construction, dessin, espace livres, dinette). Les enfants pourront aller dehors à partir de 17h00, selon les conditions météorologiques.

17h15 : Départ des animateurs qui ne sont pas d'accueil

D. SECURITE

D.1 Sanitaire

Le Projet d'Accueil Individualisé ou PAI est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé (asthme, allergie alimentaire) nécessite un aménagement. Ce document écrit par le médecin traitant de la famille est signé par le directeur de l'école, l'enseignant de l'enfant concerné et l'élue à la jeunesse. Les PAI sont affichés :

- Garderie : à l'intérieur d'une armoire
- Salle de restauration : contre le mur de la salle de préparation des repas.

D.2 Incendie

Le protocole incendie est actualisé chaque année par le directeur de l'accueil périscolaire. Il est semblable en certains points à celui de l'école afin de ne pas perturber les enfants lors de l'évacuation. La fréquence des exercices incendie est d'un exercice par trimestre. Le protocole incendie est affiché en Garderie. Un exemplaire du protocole incendie se trouve dans le classeur Sécurité.

D.3 Le Plan Particulier de Mise en Sécurité ou PPMS

Pour évaluer les risques, le chef d'établissement consulte le dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Les risques prévisibles englobent :

- PPMS risques majeurs :
 - o Les risques naturels : inondation, feu, tempête, cyclone, séisme, glissement de terrain, avalanche, éruption volcanique ;
 - o Les risques industriels : transport de matières dangereuses, rupture de barrage, accident nucléaire ;
- PPMS attentat-intrusion :
 - o Les risques humains : attentat ou intrusion extérieure.

La prise en compte des plans de l'établissement (plan de masse et plan de l'environnement) fait partie de l'analyse des risques et permet de préparer les protocoles de regroupement et d'évacuation. Dans le cadre d'un dialogue régulier entre le chef d'établissement ou le directeur d'école avec les collectivités territoriales concernées, les travaux de mise en sûreté doivent être planifiés et suivis.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité ou PPMS est revu chaque année par le directeur de l'accueil périscolaire. Il est semblable en certains points à celui de l'école afin de ne pas perturber les enfants lors de l'évacuation.

La fréquence des exercices PPMS est au moins un exercice dans le courant de l'année. Un exemplaire du PPMS se trouve dans le classeur Sécurité en APS, ainsi que le meuble PPMS.

D.4 Vigipirate

Lors de ses ouvertures, le responsable périscolaire ou un animateur sera systématiquement à l'accueil pour contrôler les entrées et les sorties. L'accès aux salles de classes est interdit pour les parents et enfants (hors temps scolaire).

E. ANNEXES

Annexe 1 – Visite en France (septembre à octobre)

Annexe 2 – Balade en Europe (novembre à décembre)

Annexe 3 – Se promener en Asie (janvier à février)

Annexe 4 – Sur les chemins en Afrique (mars à avril)

Annexe 5 – En route pour l'Amérique (mai à juin)

Annexe 1

Titre : Visite en France	Auteur :	Evaluation		Commentaires
Objectifs (noter les liens avec les objectifs du PP, les sous objectifs, les partenariats, le lien avec les fiches de l'A21, plan mercredi ...)	Projet péda : 1 – Favoriser une ouverture sur le monde 2- Manger équilibré et suffisamment 3- Être accompagné pour mieux vivre son handicap	Atteint	non atteint	
Description en quelques mots du projets (réalisations concrètes)	Sous objectif : 1 -Découverte de deux principales villes en France (Paris et Bordeaux) 2 – Atelier cuisine française 3 – Découvrir le handisport	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur, ...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre septembre et octobre	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels, livres,	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (recherche ou formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

Exemple d'activité :

Activité 1 : Sortie et découverte de la ville de Bordeaux

Activité 2 : Ateliers cuisine : Crêpes / croissant

Activité 3 : Porte clé sur le drapeau français

Activité 4 : Grand jeu : à la découverte de la tour Eiffel

Activité 5 : Atelier découverte de la Boccia (handisport)

Annexe 2

Titre : Balade en Europe	Auteur :	Evaluation		Commentaires
Objectifs (noter les liens avec les objectifs du PP, les sous objectifs, les partenariats, le lien avec les fiches de l'A21, plan mercredi ...)	Projet péda : 1 – Favoriser une ouverture sur le monde 2 – Se connecter le plus souvent à la nature et la respecter 3- Favoriser l'enseignement de l'art	Atteint	non atteint	
Description en quelques mots du projets (réalisations concrètes)	Sous objectif : 1 Découverte des différents pays de l'europe (cuisine, pays, ...) 2 Projet de la végétalisation de la cour 3 Découverte de certains artistes, des danses	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur, ...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre Novembre et Décembre	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels, livres, ...	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (recherche ou formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

Exemple d'activité :

Activité 1 : Coloriage d'une carte de l'Europe

Activité 2 : Découverte de la danse flamenco, dans Ecosaise, danse bretonne

Activité 3 : Aménagement de la cour sur une maquette

Activité 4 : Création d'un spectacle et représentation devant les copains

Activité 5 : Découverte des œuvres : le cri de Munch, Picasso, l'art rupestre

Annexe 3

Titre : Se promener en Asie	Auteur :	Evaluation		Commentaires
Objectifs (noter les liens avec les objectifs du PP, les sous objectifs, les partenariats, le lien avec les fiches de l'A21, plan mercredi ...)	Projet péda : 1 – Favoriser une ouverture sur le monde 2 – Prévenir tous les risques de santé 3 _ Favoriser l'enseignement de l'art	Atteint	non atteint	
Description en quelques mots du projets (réalisations concrètes)	Sous objectif : 1_ Découverte du continent asiatique 2_ Atelier de détente 3- Initiation à l'art asiatique	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur, ...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre janvier à février	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels, livres,	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (recherche ou formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

Exemple d'activité :

Activité 1 : Découverte du calendrier Chinois

Activité 2 : Atelier de yoga et de méditation

Activité 3 : Atelier sur les ombres chinoises

Activité 4 : Découverte de l'art avec la grande vague de KANAGAWA du peintre japonais Hokusai

Activité 5 : Apprentissage du dessin Kawai

Annexe 4

Titre : sur les chemins en Afrique	Auteur :	Evaluation		Commentaires
Objectifs (noter les liens avec les objectifs du PP, les sous objectifs, les partenariats, le lien avec les fiches de l'A21, plan mercredi ...)	Projet péda : 1 – Favoriser une ouverture sur le monde 2- Favoriser l'enseignement de l'art	Atteint	non atteint	
Description en quelques mots du projets (réalisations concrètes)	Sous objectif : 1_ Découverte des différents pays de l'Afrique (cuisine, pays, ...) 2_ Découverte de certains artistes, des danses	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur, ...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre mars à avril	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels, livres,	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (recherche ou formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

Exemple d'activité :

Activité 1 : Confection de masque africain

Activité 2 : Atelier culinaire : banane plantain

Activité 3 : Sortie au musée

Activité 4 : Découverte des hiéroglyphes

Activité 5 : Fabrication d'instrument de percussion

Annexe 5

Titre : En route pour l'Amérique	Auteur :	Evaluation		Commentaires
Objectifs (noter les liens avec les objectifs du PP, les sous objectifs, les partenariats, le lien avec les fiches de l'A21, plan mercredi ...)	Projet péda : 1 – Favoriser l'activité physique et sportive 2_ Se connecter le plus souvent à la nature et la respecter 3- Favoriser l'enseignement de l'art	Atteint	non atteint	
Description en quelques mots du projets (réalisations concrètes)	Sous objectif : 1- Découverte des sports en Amérique 2- Découverte de l'écosystème Américain 3- Découverte de certains artistes, des danses	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur, ...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre mai à Juin	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels, livres,	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (recherche ou formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

Exemple d'activité :

Activité 1 : base-ball, football américain, hockey

Activité 2 : Les animaux en dangers

Activité 3 : Qu'est ce que le grand canyon ?

Activité 4 : Danse country et de la danse brésilienne

Activité 5 : L'art à la ANDY WHAROL